

# Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES  
Département du Marché du Travail

Numéro 385 - 9 décembre 1993

## LE CHÔMAGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI AGÉS DE PLUS DE 50 ANS DE 1982 A 1992

Le chômage des plus âgés est le plus souvent un chômage de longue durée, d'anciens ouvriers ou cadres, licenciés de l'industrie ou du BTP. Avec 367 000 personnes de plus de 50 ans en fin 1992, il forme 42 % du chômage ouvrier qualifié ou non, et 23 % du chômage des cadres.

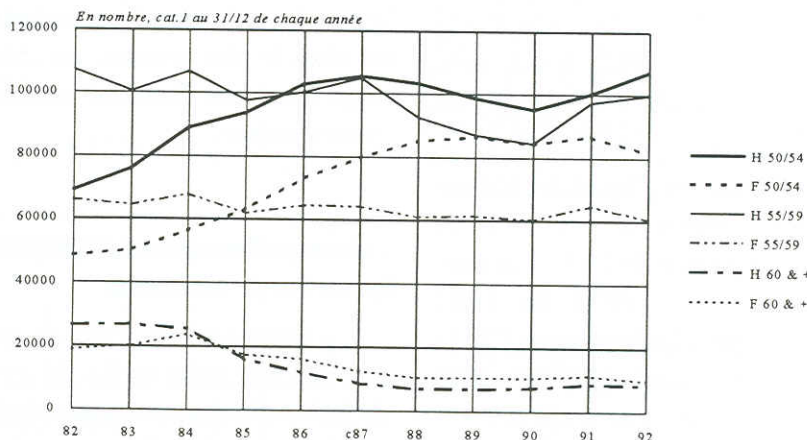
### Augmentation modérée du nombre de demandeurs d'emploi âgés

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE et âgés de plus de 50 ans, est passé de 336 000 fin décembre 1982 à 367 000 fin décembre 1992, soit une augmentation de 9,1 % à comparer à celle de l'ensemble des DEFM : +43,7%. Ce sont en fait les deman-

deurs âgés de 50 à 54 ans dont le nombre a beaucoup augmenté (plus de 60 % en 10 ans, dont près de 68 % pour les femmes et de 55 % pour les hommes). Au contraire, le nombre de demandeurs de plus de 55 ans a diminué (graphique 1).

La période 1982-1992 n'est pas homogène. La courbe des demandeurs âgés de 50 à 54 ans croît sur

Graphique 1  
Demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus de 1982 à 1992 par sexe et âge



DARES

Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques  
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62 - Fax : 40.56.56.42



les années 1982-1987 puis diminue avec l'amélioration de la conjoncture. Sur la période la plus récente, le chômage des 50-54 ans augmente à nouveau (+4,2 % en 1991 et +0,8 % en 1992 contre respectivement +11,8 % et +5,4 % pour l'ensemble des DEFM).

La croissance du chômage des 55 à 59 ans est différente, car dépendante des mesures institutionnelles de préretraite et de dispense de recherche d'emploi prises à leur égard. Les évolutions constatées dépendent ainsi fortement non seulement de l'évolution globale de la situation économique, mais aussi des dispositions, plus ou moins restrictives selon les années, d'entrées en préretraite. De la même manière la diminution du chômage des plus de 60 ans est liée à la possibilité de prendre sa retraite à cet âge depuis 1984.

### **Le poids des 50-54 ans s'alourdit**

Parmi l'ensemble des DEFM, le poids des 50-54 ans a régulièrement augmenté de décembre 1982 (5,5 %) à décembre 1989 (7,2 %); fin décembre 1992 il est revenu à 6,1 %. Avec le développement des préretraites, celui des 55-59 ans a constamment diminué jusqu'en décembre 1992 (5,2 % contre 8,1 % fin décembre 1982). Enfin, celui des 60 ans et plus est passé de près de 2,1 % en 1982 à 0,6 % en 1992.

Globalement, la part des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus est passée de 15,7 % de l'ensemble des DEFM fin 1982 (18,9 % pour les hommes et 12,5 % pour les femmes) à 11,9 % fin 1992 (14,0 % pour les hommes et 9,9 % pour les femmes). A titre de comparaison, la part des moins de 25 ans chute dans le même temps de 45,2 % à 26,0 % alors que celle des

25-49 ans passe de 39,0 % à 62,1 %. La pyramide des âges du chômage enregistré par l'ANPE s'est ainsi concentrée sur les tranches d'âge adultes de 25 à 54 ans.

### **Le rythme des entrées est lié à celui des licenciements économiques...**

Les entrées liées à un licenciement économique constituent le premier motif d'inscription à l'ANPE des 50 ans et plus; elles touchent davantage les hommes que les femmes. La période 1983-1992 fait apparaître, en phase avec les évolutions de l'emploi, une forte croissance des entrées liées à un licenciement économique jusqu'en 1987, suivie d'une diminution jusqu'en 1990 et à nouveau d'une remontée au cours des années 1991 et 1992. Les entrées pour ce motif ont davantage concerné les 55 ans et plus que les 50-54 ans. Pour ces derniers, l'entrée en chômage succède de plus en plus à une fin de contrat à durée déterminée, le phénomène étant plus marqué chez les femmes.

Les entrées consécutives à un autre licenciement sont proportionnellement plus importantes pour les plus de 50 ans que pour les plus jeunes. Le chômage des plus âgés est ainsi, le plus souvent, un chômage d'anciens licenciés, économiques ou non.

### **...alors que les sorties suivent plus les arrêts de recherche**

L'importance des arrêts de recherche caractérise les flux de sortie de l'ANPE des demandeurs âgés de 55 ans et plus. Par contre les reprises d'emploi, bien que proportionnellement très inférieures à celles des jeunes et des adultes,

constituent le premier motif de sortie du chômage des 50-54 ans. Leur rythme d'évolution est lié à celui de la situation du marché du travail, cette catégorie de chômeurs n'ayant pas accès aux mesures spécifiques d'encouragement au retrait d'activité (préretraites, dispenses de recherche d'emploi). Le profil des courbes de reprise d'emploi diffère selon le sexe : chez les hommes, ces sorties de chômage croissent de 1984 à 1988 pour diminuer ensuite, sauf en 1992; chez les femmes, elles progressent jusqu'en 1990, et reprennent en 1992 dans une proportion nettement supérieure à celle de leurs homologues masculins (+15,6 % contre +3,3 %). Cette reprise est à relier sans doute aux mesures prises en 1992 en faveur des chômeurs de longue durée.

Les reprises d'emploi ne sont pas inexistantes pour les plus de 55 ans. 17 % des sorties entre 55 et 59 ans le sont pour ce motif en 1992 : cette proportion était de 28 % en 1983. A 60 ans et plus ce motif ne représente plus que 5 % des sorties en 1992 (6 % dix ans plus tôt).

### **La montée des « dispensés de recherche d'emploi (DRE) »**

Au cours de la période 1983-1992, on observe une décroissance suivie d'une légère remontée des sorties pour retraite, qui représentent 8,5 % des sorties pour arrêt de recherche des 50 ans et plus en 1992. Cette évolution s'est faite au profit des dispenses de recherche d'emploi (DRE), instaurées en 1984 pour les inscrits à l'ANPE de plus de 55 ans, qui représentent 64,5 % des arrêts de recherche des 50 ans et plus en 1992.

Du fait de la dispense de recherche d'emploi (DRE), les arrêts de

